

# La Gazette de *Saint*-Germain-Laval

N°114



[saint-germain-laval.fr](http://saint-germain-laval.fr)

Septembre  
2013

## Le restaurant scolaire accueillera les enfants au mois de janvier 2015

Actualités, p. 6

### ↪ VIE SCOLAIRE

La rentrée des classes

p. 17

### ↪ VIE ASSOCIATIVE

La rentrée des associations

p. 27

### ↪ VIE CULTURELLE

11<sup>ème</sup> partie

Suivez l'histoire de votre  
village au fil des mois



27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE  
26 rue de la Voie Creuse  
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien – Réparation toutes marques

sarl **EESM BERMUDEZ**



PELLE MÉCANIQUE  
FONÇAGE  
ECLAIRAGE PUBLIC  
FEUX TRICOLORES  
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL  
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56  
eesm@wanadoo.fr

**St Germ MULTISERVICES**

EURL Villard S.

- Vente de bois de chauffage
- Nettoyage de parc boisé
- Dessouchage
- Enlèvement d'arbres dangereux
- Arrachage de haie et de vieilles clôtures...

- Tous travaux de mini-pelle
- Raccordement tout à l'égout...

- Transport de sable et matériaux
- Enlèvement de gravats et déchets verts...

5, rue Athanasse Housset - 77130 St Germain Laval - stgerm.ms@aliceadsl.fr

06-78-59-17-24

# Kallisté Coiffure

Votre salon de coiffure près de chez vous

NATHALIE et VIRGINIE sont à votre service

Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Vendredi : de 9 h à 18 h 30 - sans interruption

Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2013

**OFFRE SPECIALE SEMAINE DE LA COIFFURE**

**FEMME**

**-5€**

Forfait SHAMPOOING / COULEUR / COUPE / BRUSHING \*

Forfait SHAMPOOING / COULEUR / BRUSHING \*

\* Offres non cumulables à celles proposées dans les magazines féminins

**HOMME**

**-2€**

Forfait SHAMPOOING / COUPE

Forfait COUPE

Nouveau : NIOXIN® produit recommandé pour les cheveux clairsemés

CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE  
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél.: 01 60 72 77 61



***“ Les vacances sont terminées.  
Bonne rentrée à toutes et à tous ! ”***

**C**hacun a repris son travail et dans les écoles, le premier jour n'est plus qu'un souvenir. Vous avez pu remarquer la construction du mur de clôture de la cour de récréation de l'école de Courbeton. Il n'a pu être réalisé pendant les vacances, car les maçons prennent eux-aussi des congés ...

Les travaux ont quelque peu perturbé l'organisation des premiers jours, mais le chantier est parfaitement sécurisé. Grâce à une concertation constante avec l'équipe enseignante, tout se passe le mieux possible et sans danger.

Pour les mêmes raisons, les travaux de rénovation et de mise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) des WC de l'école de Courbeton, ainsi que la mise en sécurité du local de réserve côté préau seront réalisés durant les vacances de la Toussaint.

Je peux d'ores et déjà vous annoncer le début des travaux de la construction de notre restaurant scolaire pour la fin octobre 2013. Ce bâtiment tant attendu par les enfants et les parents vous est décrit avec détails dans les pages de la gazette.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

**Le Maire**

*Saint-Germain-Laval*



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet



Suivez-nous



Saint-Germain-Laval



**Mairie de Saint-Germain-Laval**  
(77130)



**JEAN LEFEBVRE**  
TRAVAILLE POUR VOUS

**ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France**

**AGENCE DE CANNES ECLUSE**  
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU  
77130 CANNES-ECLUSE  
Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39

**ESPACE AUTOS 77** José RIBEIRO  
MECANIQUE ▶  
CARROSSERIE ▶  
PEINTURE ▶



ACHAT - VENTE - LOCATION  
Z.A. DES CHARLOTES ▶ 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL  
06 ▶ 14 ▶ 65 ▶ 06 ▶ 52 ESPACEAUTOS77RJ@GMAIL.COM



*La Chope à Bière*

La cave à Bière de Montereau-Fault-Yonne se transforme et devient

**La-chope-a-biere.com**

Bières, cidres, jus de pomme,  
paniers-cadeaux, coffrets-cadeaux  
Tireuses à bière (vente et location),  
fûts de 6, 15, 20 et 30 litres

ADRESSE DE RETRAIT DE VOS ACHATS  
5 rue des clomarts 77130  
Montereau-Fault-Yonne  
TEL: 01 64 23 62 40  
Local ouvert  
lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi  
de 14h30 à 18h30  
mail: [contact@la-chope-a-biere.com](mailto:contact@la-chope-a-biere.com)

Vente interdite aux -18 ans - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération. L'alcool est déconseillé pendant la grossesse.

Ne pas jeter sur la voie publique SVP

**LA LUDO THEQUE MOBILE**

Interclasse / Ludo-sitting / Aprem à thème  
After Work / Apéro / Soirée à thème  
Age d'or / Tea Time / Choc des générations

Public: Particuliers, Comités d'entreprises, Mairies, Associations, Centres sociaux & culturels

06 52 28 59 01  
u.dlb@hotmail.fr  
/Ludotheque-mobile-de-Montereau-Fault-Yonne

**Le Bien-être à la Maison**  
Entreprise agréée

**Service d'Aide à la Personne**  
Pour vous aider à conserver votre qualité de vie et vos habitudes.

**Prestations aux enfants**

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Prise en charge à la sortie de l'école, aides aux devoirs
- Accompagnement lors des loisirs et au sport

**Prestations domestiques**

- Entretien du linge et du logement
- Courses et préparation des repas
- Jardinage, bricolage, petits entretiens électroménagers

**Prestations administratives**

- Aide à la compréhension des documents
- Aide à la rédaction des courriers et dossiers (impôts, APA...)
- Aide à l'établissement du budget, classement

**Prestations informatiques**

- Utilisation d'un ordinateur et des composants
- Initiation aux logiciels et Internet
- Assistance à la vidéo et à la photo

**Aides Financières**

**Aide du gouvernement**

- Réduction d'impôts de 50% ou d'un crédit d'impôts
- Le chèque emploi service à vous bénéficier d'une réduction d'impôts de 50% sur l'heure d'accompagnement au titre d'emploi d'un salarié à domicile.

**Allocations et Financements**

- APA Allocation Personnalisée à l'Autonomie
- Mutuelles (CNRO...)
- Caisses de retraite

Tél. 01 64 22 18 08 - Port. 06 18 84 65 35  
18, rue Juliette Quinault - 77130 LA TOMBE  
[www.lebienetrealamaison.fr](http://www.lebienetrealamaison.fr) - E-mail: [jacqueline.tamas@sfr.fr](mailto:jacqueline.tamas@sfr.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique



**De mèche avec vous**

**Mme Sylvie PFISTER-VALERI**

vous propose ses services de

**COIFFURE à DOMICILE**

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur

Coupe femme, homme, enfant

Chignons

**A des prix très attractifs**

Tél. : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email : [sylvie.pfister@9online.fr](mailto:sylvie.pfister@9online.fr)



## p. 6 **Vie municipale**

- Le restaurant scolaire
- Pour améliorer le cadre de vie
- Compte-rendu de conseil public
- Inscriptions sur les listes électorales

## p. 12 **Vie culturelle**

- Histoire de notre village
- Médiathèque “ Le Manoir ”

## p. 17 **Vie scolaire**

La rentrée des classes

## p. 22 **Vie locale**

- Horaires de consultations du Dr ROSCA
- Centre de Loisirs “ Nathalie ”

## p. 27 **Vie associative**

- Répertoire des associations
- Inauguration de la salle de musculation

## p. 32 **Informations**

## p. 34 **Etat civil**

## p. 35 **Rendez-vous - Agenda**

## Le restaurant scolaire, une histoire qui a commencé en 1980

**L**'histoire du restaurant scolaire commence en 1980. La commune vient alors de terminer la construction de l'école maternelle des Mûriers et dispose dès lors, avec le groupe scolaire de Courbeton et l'école du Petit-Buisson, des équipements nécessaires à la scolarisation de ses enfants. Les municipalités successives vont s'attacher désormais à mettre sur pied les services périscolaires complétant ces équipements, afin d'offrir aux enfants un environnement de qualité, propice à leur épanouissement.

**Le problème de la restauration scolaire** se pose dès le début des années 1980, avec l'augmentation de la population, qui a doublé en moins de cinq années, avec la construction des trois grandes cités de Courbeton, de Saint-Pierre et de Nanon. Ces trois cités comptent, en effet à elles seules, 572 logements et regroupent les quatre cinquièmes de la population. Le village s'est brusquement transformé en cité dortoir, qui voit ses habitants effectuer une double migration journalière, le matin pour gagner leur lieu de travail, le soir pour revenir à leur domicile.

**Des solutions doivent donc être trouvées** pour résoudre le problème du repas de midi des enfants. Une première tentative a lieu en 1982, en liaison avec le centre de formation des apprentis de la chambre des métiers de Montereau, qui accepte de recevoir une cinquantaine d'enfants, moyennant une participation de 18 francs par repas. Le projet tournera rapidement court, ce

coût ayant été jugé trop élevé par les parents. Un deuxième projet est étudié en 1986, en vue d'implanter une cantine scolaire dans les anciens établissement Coop de Courbeton. Ce projet finira par aboutir une année plus tard, en 1987. Un restaurant scolaire sera alors installé, à l'intérieur du groupe scolaire, dans une salle de classe désaffectée.

**Quelques années plus tard, en 1993**, la cantine de l'école maternelle verra le jour, à l'occasion de l'extension de cette école et de la création simultanée de la garderie. Le nombre d'enfants la fréquentant sera élevé dès le départ, près de 50, et ira en croissant régulièrement, au fur et à mesure de l'augmentation de la population de Saint-Germain-Laval. Il s'est aujourd'hui stabilisé à 70, ce chiffre pouvant monter certains jours jusqu'à 85.

**La fréquentation de la cantine de Courbeton** a suivi une évolution parallèle. A l'horizon 2000, le nombre d'enfants y prenant chaque jour leur repas de midi s'élevait à environ 80. Cette fréquentation s'est lentement développée jusqu'en 2008, où elle atteignait 110 pensionnaires et a connu ensuite une brusque accélération pour désormais se situer autour de 160.

**Les installations existantes** sont en bon état de fonctionnement et répondent, cela va de soi, aux normes de sécurité et d'hygiène réglementaires, vérifiées chaque année par les services compétents. Elles ne sont cependant pas fonctionnelles, même si elles ont été constamment améliorées, et exigent du personnel

des efforts particuliers et une attention de tous les instants, dont il convient d'ailleurs de les féliciter, afin d'assurer un service efficace et performant auprès des enfants.

**De plus, l'exiguïté de la salle** ne permet d'accueillir à chaque service que 55 enfants au maximum. Dans ces conditions, l'organisation de trois services est devenue obligatoire et leur durée ne peut excéder 35 minutes, compte-tenu de la durée de la pause de midi, entre 11h45 et 13h30.

**Pour l'exécution de chaque service**, il convient, dans le laps de temps imparti, de procéder à l'appel des enfants, de les conduire aux toilettes et au lavage des mains, de les installer, de procéder à la distribution des plats, de desservir les tables et de les nettoyer, avant d'accueillir la rotation suivante. Les enfants bénéficient donc en moyenne d'une vingtaine de minutes pour prendre leur repas, et il n'est pas rare que ceux du dernier service rejoignent leur classe avec retard, et souvent en finissant de déguster leur dessert. De telles dispositions n'étaient plus acceptables.

**La décision de construire un restaurant scolaire s'imposait donc.**



## Histoire d'une décision



d'équipement territoriale, auprès du Département pour l'intégrer dans le contrat Cont'ACT, auprès de la Région pour solliciter sa participation, auprès du Député pour demander une subvention au titre de la réserve parlementaire. Ainsi, dans le courant de l'année 2012, le principe de ces différentes participations était acté à hauteur de 106.000 € pour la dotation d'équipement, de 130.000 € pour le Département, de 91.000 € pour la Région, de 25.000 € pour la réserve parlementaire. Il restait alors à choisir un maître d'oeuvre ; le cabinet CERBA a été retenu à la suite d'une consultation lancée en 2012. Ce cabinet a réalisé un projet architectural, approuvé par le Conseil Municipal en janvier 2013. Un appel d'offres (marché à procédure adaptée) a été lancé en mai 2013. Il vient de trouver son épilogue avec la signature des marchés que le Conseil Municipal vient d'autoriser.

**U**ne solution s'imposait : réaliser sur le site de Courbeton, un restaurant scolaire destiné aux enfants fréquentant ce groupe scolaire, dont la capacité tient compte des effectifs actuels et de leurs perspectives d'évolution. Le chiffre de 100 rationnaires par service a été retenu. Il présente le meilleur compromis en termes de coût et de fonctionne-

ment, tout en préservant l'avenir au cas où, les effectifs scolaires viendraient à augmenter de manière significative, au cours des prochaines années.

**Les grandes lignes du projet** définies et son coût évalué, soit 850.000 €, il restait à monter le dossier de financement, auprès de l'Etat pour obtenir une dotation



## La construction

**L**a construction du restaurant scolaire a fait l'objet d'un avis d'appel public à concurrence en procédure adaptée, lancé le 02 mai 2013. Les travaux correspondants étaient répartis en treize lots, couvrant l'ensemble des corps de métiers. 44 entreprises ont répondu à cet appel d'offres et l'ouverture des plis s'est déroulée le vendredi 31 mai, en mairie de Saint-Germain-Laval, sous la présidence de Madame le Maire. A l'issue de la vérification de la validité des plis, l'en-

semble des offres a été analysé par la société CERBA (Conceptions-Etudes et Réalisations du Bâtiment), choisie par le Conseil Municipal à la suite d'une mise en concurrence, pour assurer la maîtrise d'oeuvre de l'opération.

Le jugement des offres a été effectué le 14 juin 2013. La commission, réunie à cet effet et rassemblant autour du Maire sept conseillers municipaux a validé la proposition la « mieux-disante » pour 9 lots, décidé de déclarer sans suite

les propositions présentées pour les lots couverture, carrelage, peintures, voirie-espaces verts, clôture.

Ces cinq lots ont fait l'objet d'un nouvel avis d'appel public selon la même procédure, lancé le 20 juin, ouvert le 17 juillet et jugé le 26 juillet 2013.

Le coût total des travaux s'élève à 727.206,57 €HT. Le tableau ci-dessous, récapitule, lot par lot, les entreprises retenues et le montant de leurs prestations.

| Lots         | Dénomination  | Entreprise   | Coût                |
|--------------|---|--------------|---------------------|
| Lot1         | Démolitions, terrassement, fondations maçonnerie, canalisations | GEBAT Const  | 266.917,96 €        |
| Lot2         | Charpente bois  | Dequirot     | 43.505,95 €         |
| Lot 3        | Couverture, Zinguerie, Etanchéité                               | Damène       | 69.641,35 €         |
| Lot 4        | Menuiseries extérieures   | MBO          | 53.510,87 €         |
| Lot 5        | Menuiseries intérieures, bois                                   | Camp du bois | 14.994,55 €         |
| Lot 6        | Cloisons, faux-plafonds, isolation                              | Deneuille    | 34.000,00 €         |
| Lot 7        | Electricité, éclairage chauffage                                | Kenner       | 31.153,51 €         |
| Lot 8        | Climatisation réversible  | Bourreau     | 33.967,91 €         |
| Lot 9        | Plomberie, appareils sanitaires, VMC                            | Descantes    | 59.365,00 €         |
| Lot 10       | Carrelage, faïence  | Technopose   | 28.000,00 €         |
| Lot 11       | Peintures, revêtement des sols                                  | Delcloy      | 12.868,50 €         |
| Lot 12       | VRD, espaces verts  | IDTP         | 52.828,71 €         |
| Lot 13       | Clôture   | MULTICLO     | 26.452,26 €         |
| <b>Total</b> |   |              | <b>727.206,57 €</b> |

Le financement de l'opération sera réalisé de la façon suivante :

- Etat : (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) : 106.680 €
- Département (contrat Cont'ACT) : 130.937 €
- Région : 91.500 €
- Député (Réserve parlementaire) : 25.000 €
- Fonds propres de la commune : 373.089 €

Les fonds propres de la commune, proviendront à hauteur de 273.000 € des excédents de fonctionnement réalisés en 2013 et 2014 (50% environ du total de ces excédents) et pour 100.000 € d'un emprunt.



## ➤ Pour améliorer le cadre de vie

### ➤ Travaux de voiries



**R**appel des travaux de voiries programmés par la Communauté de Communes des Deux Fleuves, sur la commune :

- Tréchy, travaux de réfection de la chaussée du Chemin rural dit des Sables et du trottoir de la rue du Bois de Châtillon sont en cours ;
- Début octobre, réfection de la chaussée du Chemin rural dit de l'Echelier ;
- Mi-octobre, début des travaux Route de Provins de part et d'autre de la Mairie et réfection de la chaussée de la Mairie jusqu'au Centre commercial du bas de la Montagne ;
- Novembre, travaux d'aménagement des placettes de l'allée des Hortensias et de l'allée du Parc à Saint-Pierre.

### ➤ Entretien du patrimoine communal

**L**es travaux d'aménagements extérieurs (réfection de la clôture et du cheminement piétonnier) sont toujours en cours à l'école de Courbeton. Dans la continuité de l'été, les équipes municipales procèdent actuellement à de nombreux travaux d'entretien sur l'ensemble de la commune pour améliorer le quotidien de nos enfants et de nos administrés.



### ➤ Compte-rendu du conseil municipal public du 27 juin 2013

**L'**article L.52-1 du code électoral, stipule : « *qu'à compter du 6<sup>ème</sup> mois (1er septembre 2013) précédent le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.* » **En conséquence,** le compte-rendu du conseil municipal public du 27 juin 2013 ne peut être diffusé dans ce magazine municipal ni sur le site internet. Il est cependant consultable en mairie.



### ➤ Action sociale



**L**a société 3 Moulins Habitat vous informe des principaux travaux programmés à court terme quant à leur patrimoine sur la commune.

#### Lotissement « Courbeton »

- ⇒ 1, 2, 3 Impasse des Marronniers
- ⇒ 8 & 10 Rue des Tilleuls
- ⇒ 1 à 6 Rue des Lilas

Nature des travaux :

- Requalification des entrées des bâtiments (dont réfection des bandeaux) et des halls d'entrée (sol, mur et plafond)
- Programmation en vue d'une réception des travaux au plus tard fin mars 2014

#### Lotissement « Les Louvières »

Nature des travaux :

- Réalisation du ravalement des façades

#### Lotissement « Gardeloup »

Nature des travaux :

- Remplacement des chaudières individuelles  
Programmation pour une exécution en 2013
- Programme de travaux énergétiques (non déterminé à ce jour mais principalement « isolation thermique »)  
Programmation pour une exécution en 2016

#### « Rue Nelson Mandela »

Nature des travaux :

- Réalisation du ravalement des façades

# FOIRE AUX JOUETS

Salle de l'Orée de la Bassée

de 14h à 17h30

**SAMEDI 30**

**NOVEMBRE 2013**

**Renseignements et réservation**

**Mme Husson 06 37 57 15 30**

**avant le 25 novembre**

**Tarifs : 10 € les 2 tables fournies**



# St-Germain-Laval



## Inscriptions sur les listes électorales



listes électorales.

L'inscription sur les liste électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral.

Les électeurs trouveront les renseignements utiles dans les mairies.

### Infractions en matière d'inscription sur les listes électorales

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière sera déférée au Tribunal d'instance. Les sanctions pénales, auxquelles elle s'expose en application des articles L.86 et L.88 du code électoral, seront effectivement appliquées.

### Pièces à produire à l'appui pour une demande d'inscription

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur : carte d'identité, passeport. En outre, les électeurs et les électrices devront se munir de justificatifs établissant leur domicile réel, ou les six mois de résidence exigés par la loi. Le droit d'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts.

Pour en savoir plus :

Saint-Germain-Laval



**Service Elections**  
**Mairie de Saint-Germain-Laval**  
**1 Rue de Verdun**  
**77130 Saint-Germain-Laval**  
**Téléphone : 01 64 32 10 62**

« Voter est un droit,  
c'est aussi un devoir civique »

**L**es demandes d'inscription sur la liste électorale pour les citoyens de nationalité française ainsi que la liste électorale complémentaire (ressortissants d'un des Etats membres de la communauté européenne autre que la France) présentées par les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 1<sup>er</sup> mars 2014 sont reçues en mairie dès à présent et jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.

Durant cette période, les personnes remplissant les conditions pour être électeur et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit, ou qui ont changé de commune de résidence, doivent demander leur inscription.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont désormais rattachés.

Les demandes d'inscription doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Il est rappelé que l'exercice du droit de vote, aussi bien lors des consultations partielles que des élections générales est subordonné à l'inscription sur les

## Le XIX<sup>ème</sup> Siècle

### “ La marche vers la modernité : Urbanisation et règles de vie ”



**A**u retour du Roi Louis XVIII sur le trône, Saint-Germain-Laval compte 268 habitants, un chiffre curieusement identique à celui de 1793, comme s'il ne s'était rien passé au cours de la période révolutionnaire et pendant toute l'épopée impériale. Ce nombre va régulièrement augmenter tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle : 378 en 1831 ; 465 en 1846 ; 571 en 1881 ; 621 en 1886 pour redescendre à 401 en 1901.

Cette augmentation générale de la population va de paire avec le développement du village qui vit pour partie de l'extraction des terres argileuses, pour partie de l'agriculture et notamment de la culture de la vigne, qui connaît à cette période un remarquable essor. On ne dénombre pas moins de 166 propriétaires, tous résidents à quelques

exceptions près dans le village. Ils se partagent les 880 hectares du territoire communal, l'essentiel des terres étant cependant concentré dans les mains de huit familles, les Bègue, Bonnaire, Pecquenard, Cretté, Landy, Trouvé, Saviard et Cormerois. L'exploitation des carrières sur la plaine de Merlange et sur le domaine de Courbeton, aux lieux-dits de la Fontaine froide, du Cuit et des Terres à Pots fait vivre une vingtaine de manouvriers et de charretiers. Elle alimente les faïenceries de Montereau et de Courbeton, la tuilerie de Salins et la briquèterie de Courbeton, dans lesquelles travaillent une dizaine d'ouvriers du village. Ce nombre va brusquement tripler avec la construction de la tuilerie « Montchanin » à Courbeton et d'une cinquantaine de logements ouvriers. Il s'en suit une forte aug-

mentation de la population qui atteindra 621 âmes en 1886. Mais la tuilerie fera rapidement faillite. Elle fermera ses portes en 1891 et sera démolie en 1897 avec les logements ouvriers attenants, provoquant une sensible diminution du nombre d'habitants.

Dans tous les hameaux, l'urbanisation se développe : Gardeloup, Le Petit Buisson, Tréchy se densifient. Les premières maisons apparaissent aux Thibaudes en 1836. Le Bourg se construit de part et d'autre de l'église, d'autant que, depuis la création de la commune, il est devenu le « chef lieu », où progressivement tous les services vont s'installer : la première maison d'école achetée en 1833 à Monsieur Paupardin, située derrière l'église, puis la maison commune qui sera construite en 1866 et qui abritera l'école communale et la Mairie.

A cette époque, l'habitat se transforme avec l'abandon progressif des toits de chaume et de paille, imposé par l'administration, pour éviter la propagation des incendies. Une circulaire du Préfet en date du 14 décembre 1824 attire l'attention des Maires sur les précautions à prendre pour lutter contre ce fléau ; elle les invite notamment à interdire rapidement ce type de couverture. A Saint-Germain-Laval, cette interdiction devient effective le 21 septembre 1826, en vertu d'un arrêté du Maire, Sulpice Cormerois, défendant à « tout particulier propriétaire ou locataire de



bâtiment de rétablir à neuf les couvertures en paille ou en chaume, actuellement existantes et d'établir d'autres couvertures de ce genre, le tout à une distance moindre de cent mètres de la voie publique et autres lieux d'habitation ».

Les incendies sont apparemment fréquents : feux de cheminée ou de fours mal entretenus ou en mauvais état. Imprudence liée à l'utilisation de flamme à proximité des greniers à grain ou des bâtiments où sont entreposés la paille ou le fourrage, brûlis ou écobuage mal contrôlés, défaut de stockage des matières combustibles. Devant le comportement irresponsable des habitants, qui visiblement ne veulent pas observer les règles élémentaires de sécurité, le Maire impose le 20 août 1838 le ramonage des fours et des cheminées et prévient qu'un contrôle sera effectué, donnant lieu le cas échéant à l'établissement d'un procès-verbal. Quelques années plus tard, une réglementation sévère et précise est mise en place. Elle prévoit que les fours et cheminées doivent être construits de manière à prévenir les dangers du feu et ramonés au

moins deux fois par an. Elle interdit de s'approcher des meules de paille ou de fourrage, des greniers, granges, écuries, étables, dépôts de bois, de charbon et autres matières combustibles « avec de la lumière, sans qu'elle soit dans une lanterne bien fermée et d'approcher desdits lieux avec une pipe allumée ou des allumettes chimiques ». Elle fait défense à toute personne de brûler



chez soi, dans la cour de la maison ou dans la rue, de la paille, du fumier, des ordures de jardin et autres immondices, le tout devant être porté « aux décharges publiques ». Les menuisiers, les tonneliers, les boisseliers ne peuvent travailler de nuit sans avoir de lumière dans une lanterne close. Le boulanger et les pâtisseries doivent se doter d'étouffoir en fer ou en cuivre. La disposi-

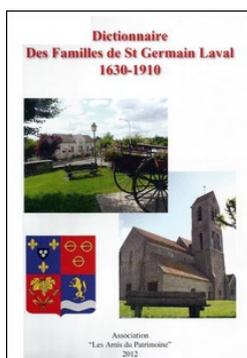
tion des meules dans les champs est règlementée.

En dépit de toutes ces précautions, les incendies prennent vite une tournure catastrophique, dans la mesure où la commune ne dispose d'aucun service pour les combattre. C'est pourquoi, conscient de la nécessité de combler cette lacune, le Conseil Municipal demande en avril 1855 au Préfet, l'autorisation de faire l'acquisition d'une pompe à incendie à « guide de piston », recommandée d'ailleurs par l'administration. Dans la foulée, on se préoccupe du stockage de cette pompe et on décide de construire un bâtiment, placé en appentis au nord de l'église. Enfin, dès janvier 1856, on procède à la formation de la première compagnie de sapeurs-pompiers communale dont vont faire partie 55 citoyens « déclarés aptes ».

**Jean TYCHENSKY,**  
Président de l'association  
« Les Amis du Patrimoine »  
3<sup>ème</sup> Vice-président de la CC2F,  
Conseiller Municipal

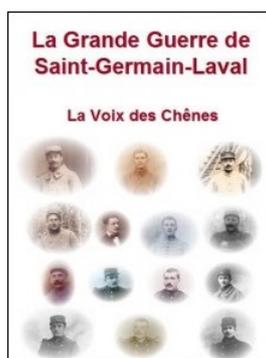
## Histoire de Saint-Germain-Laval en 3 tomes

Tome 3



ISBN : 978-2-9536991-2-8

Tome 2



ISBN : 978-2-9536992-0-4

Tome 1



ISBN : 978-2-9536991-0-4

## 📖 Médiathèque "Le Manoir"



## LE MOIS DU FILM — DOCUMENTAIRE — 2013

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la médiathèque participe à la manifestation nationale « Le mois du film documentaire ». Après Denis Gheerbrandt et Stéphane Mercurio, venez découvrir l'oeuvre d'Ariane Doublet et son film « Les Terriens ». Ce documentaire est un portrait de paysans normands dans un village que la réalisatrice fréquente depuis l'enfance. Ni didactique ni militant, un film gorgé de paroles impromptues, malicieuses ou émouvantes, rythmé par l'attente de l'éclipse solaire du 11 août 1999, avec débarquement des touristes à la clé.

Dimanche 24 novembre à 17h

### → Méli-Mélo (5 - 8 ans)



La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures.

Mercredi 9 et Samedi 19 octobre à 11h

Mercredi 6 et Samedi 23 novembre à 11h

### → « A nous la parole »

Vendredi 18 octobre 2013 à 17h

Vendredi 15 novembre 2013 à 17h

### → Accueil assistantes maternelles

Jeudi 17 octobre 2013 à 10h

Jeudi 14 novembre 2013 à 10h



#### 📌 Tarifs

Adulte : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit / Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

#### 📌 Utile

En ligne : <http://st-germain-laval.bibli.fr>

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition



## → De nous à vous

Depuis le mois de septembre, l'équipe de la médiathèque découvre, choisit et s'enthousiasme pour certains auteurs, réalisateurs, artistes et propose de vous enivrer aussi. Venez partager et emprunter notre sélection !!! Cette sélection est visible sur notre site internet.

## → Focus sur...

À partir du mois d'octobre, la médiathèque vous invite à découvrir des auteurs, des réalisateurs, des thématiques :

- **Octobre - Novembre 2013**

### *Jean-François Chabas*

Auteur confirmé de la littérature jeunesse, la médiathèque vous propose une sélection de livres, pour tous !



- **Décembre 2013 - Janvier 2014**

### *La littérature américaine adaptée au cinéma*

Une sélection des romans marquants de la littérature américaine et les films qui en ont été tirés.



- **Février - Mars 2014**

### *Les légendes arthuriennes*

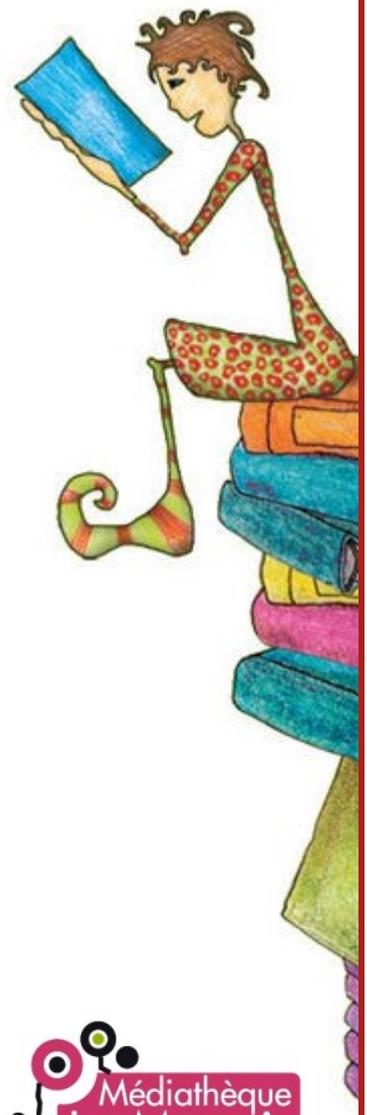
Une sélection des productions écrites ou réalisées autour de la légende du Roi Arthur et de ses chevaliers.



- **Avril - Mai 2014**

### *Hayao Miyazaki*

Auteur et réalisateur de dessins animés et de mangas, venez découvrir ses oeuvres sur papier et sur écran.



#### Ouvert

**Mercredi** : de 10 h à 12 h  
de 14 h à 18 h

**Vendredi** : de 16 h à 20 h

**Samedi** : de 10 h à 13 h

Médiathèque « Le Manoir »

17 Rue des Tilleuls

77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Renseignements complémentaires  
au 09 63 60 03 13

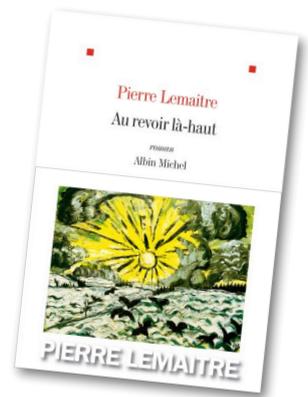
## 📖 Médiathèque "Le Manoir"



### ➔ Nouveautés Septembre/Octobre

#### Romans Adulte

- Au revoir, là-haut  
*Pierre Lemaitre*
- Une part de ciel  
*Claudie Gally*
- La nostalgie heureuse  
*Amélie Nothomb*
- Les perroquets de la place d'Arezzo  
*Eric-Emmanuel Schmitt*
- Une enfance de Jésus  
*J.M. Coetzee*
- Transatlantic  
*Colum McCann*
- Le sculpteur de nuages  
*Jean Anglade*



#### DVD Adulte

- Argo
- Le Hobbit
- Le prénom
- Une séparation
- Louise Wimmer

#### DVD Jeunesse

- Ernest et Célestine
- L'odyssée de Py
- Frankenweenie
- Kirikou et les hommes et les femmes



Et d'autres nouveautés pour les adultes  
et la jeunesse visibles sur notre site internet !!!



**Médiathèque "Le Manoir"**



## Rentrée scolaire 2013 / 2014



## 🔄 La rentrée des classes



**C'**était la rentrée le **mardi 3 septembre**. Comme d'habitude à cette période de l'année, les mêmes gestes se répètent dans les familles dont les enfants sont encore scolarisés. On vérifie les cartables, les trousseaux, on se pose des questions comme par exemple, quelle maîtresse vais-je avoir cette année ?

Pour les plus grands, cela devient un peu une routine ; pour les plus petits, c'est un peu l'aventure car l'entrée à la maternelle ou au cours préparatoire est une étape importante. Nous nous en rendons compte le jour de la rentrée lorsque nous constatons le nombre important de parents accompagnant leurs enfants pour leur première journée.

**Et mardi 3 septembre**, tout le monde était au rendez-vous dans les écoles de la commune : enfants, parents, institutrices, A.T.S.E.M., personnel communal pour les cantines et les garderies.

Madame le Maire - Madame Mauplot, adjointe à la vie scolaire - Monsieur Berthier, conseiller délégué en charge des garderies et du centre de loisirs - Monsieur Martin,

adjoint responsable l'information et de la communication et Monsieur Husson, 1<sup>er</sup> adjoint étaient également présents.

La veille, jour de rentrée des enseignants, Madame le Maire, Madame Mauplot - adjointe à la vie scolaire et Monsieur Fontan, adjoint aux finances, étaient allés saluer les enseignants et vérifier que tout était au point, que les petits travaux avaient été faits pour assurer une bonne rentrée.

Concernant les travaux plus importants, l'éditorial de Madame le Maire fait le point et vous donne les informations utiles.



La nouvelle organisation pour les inscriptions aux garderies, au centre de loisirs, à la cantine des Mûriers ou de Courbeton, fonctionne depuis un an. Ce nouveau système

auquel nous avons apporté des améliorations pour cette nouvelle année satisfait tout le monde.

L'école élémentaire de Courbeton accueille 224 élèves et l'école maternelle en accueille 121. Vous trouverez ci-contre le détail des classes et le nom des institutrices.

Nous bénéficions cette année du programme « Plus de maîtres que de classes » et l'école de Courbeton a une institutrice en plus, Madame Plard qui est à disposition de l'ensemble des enseignantes pour aider les élèves.

Un psychologue intervient pour des difficultés qui s'inscrivent dans l'histoire de l'enfant. Il s'agit souvent d'entretiens avec les parents et les enfants en vue d'un suivi extérieur ou d'une orientation.

**A la cantine de Courbeton**, 140 à 150 enfants déjeunent tous les jours. Ils sont accueillis par Chantal, Isabelle et Marie-Lysianne pour les repas. Dans la cour, sous l'encadrement de Noémie et Nadia, les élèves retrouvent Noëlla, Sylvie et Odile. Chaque animateur accompagne son groupe durant le repas.



| École maternelle les Mûriers – directrice Madame Myriam MANGEARD |               |                 |             |
|--|---------------|-----------------|-------------|
| Classe   | Institutrice  | Nombre d'élèves | Observation |
| Petite section   | Mme Mangeard  | 24              |             |
| Moyenne section/petite section                                   | Mme Lhermitte | 22              | 14 MS 8 PS  |
| Moyenne section/Petite section                                   | Mme Fonseca   | 21              | 13 MS 8 PS  |
| Grande Section   | Mme Siad      | 27              |             |
| Grande Section   | Mme Roveyaz   | 27              |             |

Soit 54 élèves en grande section - 27 élèves en moyenne section - 40 en élèves petite section

| Ecole élémentaire Courbeton – directrice Madame Sophie ZINETTI |                            |                 |              |
|--|----------------------------|-----------------|--------------|
| Classe   | Institutrice               | Nombre d'élèves | Observations |
| CP   | Mme Bray et Mme Rétif      | 26              |              |
| CP/CE2   | Mme Musquin                | 22              |              |
| CE1  | Mme Congratel et Mme Rétif | 27              |              |
| CE1  | Mme Zinetti et Mme Rétif   | 27              |              |
| CE2  | Mme Bouseksou              | 27              |              |
| CE2/CM1  | Mme Noyon                  | 22              |              |
| CM1  | Mme Cousin                 | 26              |              |
| CM1/CM2  | Mme Jourdain               | 22              |              |
| CM2  | Mme Montoux                | 25              |              |

**A la cantine de la maternelle,** nous tournons avec un effectif de 60/70 enfants selon les jours. Françoise s'occupe des repas tandis que les A.T.S.E.M., Virginie, Fabienne et Céline ainsi que Gisèle aident les plus petits afin que ce moment du repas soit bien vécu par ces derniers.

**Comme annoncé dans les précédentes « Gazette »,** une garderie fonctionne depuis la rentrée à l'école de Courbeton pour les enfants de l'élémentaire.

Les effectifs sont ainsi partagés en deux et les enfants bénéficient d'un accueil plus adapté à leur âge.

La garderie des Mûriers accueille entre 15 et 20 enfants et celle de Courbeton entre 15 et 30 enfants. Les enfants sont forcément plus au calme et bénéficient d'activités en rapport avec leur âge.

Françoise et Nadia sont présentes de manière permanente à la garderie des Mûriers.

Noémie et Alexis le matin, Pascale et Noémie le soir, assurent

la garderie de Courbeton.

**L'encadrement** du centre de loisirs est assuré par Pascale et Noémie, assistées de Nadia ; quand les effectifs augmentent, elles font appel à des jeunes titulaires du B.A.F.A. ou en cours de formation.

**Le transport scolaire** a repris comme d'habitude et les petits nouveaux sont déjà habitués. Nous avons cette année environ une centaine d'enfants qui empruntent les bus de ramassage.

# Rentrée scolaire | Vie scolaire

saint-germain-laval.fr

## La rentrée des classes

(suite...)



Ecole maternelle « Les Mûriers »

Sylvie continue à accompagner le bus numéro 2 qui transporte les enfants fréquentant la maternelle et maintenant une partie des élémentaires.

Une nouveauté cette année, Chantal accompagne les enfants dans le bus numéro 1. Ceci a été rendu possible puisque ce bus n'effectue plus qu'une seule rotation. Le transport est organisé par le Conseil Général qui fournit une carte aux enfants inscrits. Le car de la maternelle non-subsidié fait l'objet d'une facturation à la mairie.

Nous demandons expressément aux parents de respecter les horaires ; le bus ne peut prendre de retard le matin ; le soir il est impos-

sible de laisser un petit de la maternelle sur le trottoir si les parents ne sont pas là pour le récupérer. Un enfant non attendu à la descente du bus est automatiquement dirigé vers la garderie de la maternelle et une facturation maximale est effectuée.



Mme Mauplot et M. Husson lors de la rentrée à l'école « Les Mûriers »

Nous sommes toujours attentifs au bien-être des enfants et essayons de rendre tous les services scolaires et périscolaires fonctionnels, de qualité et agréables.

N'oublions pas que tout ce qui tourne autour de l'école représente le plus gros poste de notre budget communal.

Nous espérons que tous les enfants ont fait une bonne rentrée, mais nous savons aussi qu'ils attendent les prochaines vacances pour lesquelles le centre de loisirs propose de nombreuses activités. Nous comptons sur la collaboration des familles pour respecter les règles quant aux inscriptions et règlements des différentes activités.

**Simone MAUPLLOT,**  
Adjointe au Maire  
chargée de la Vie Scolaire

## Menus des cantines



Les menus servis dans les deux cantines sont disponibles sur le site internet [www.saint-germain-laval.fr](http://www.saint-germain-laval.fr) à la rubrique « Vie scolaire » mais également dans les panneaux d'affichage du Centre de Loisirs et des écoles. Nous vous ferons part des menus à thème.

La diététicienne vient visiter les cantines plusieurs fois au cours de l'année scolaire ; nous pouvons ainsi faire remonter les remarques que nous avons quelquefois à faire. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure.



## Le « Guide de la vie scolaire »

« Chacun d'entre nous garde le souvenir de ses rentrées, où se conjuguent le plaisir des retrouvailles, l'excitation de la nouveauté et l'appréhension de l'inconnu »

**D'**aucuns diront que « la rentrée, c'est toujours la même chose ». Mais dans les faits, les enfants déjà habitués aux locaux scolaires, cherchent les transformations et les nouveautés, les CP les découvrent.

La municipalité a la volonté de continuer d'offrir les meilleures conditions de travail aux élèves mais aussi au personnel encadrant.

Depuis plusieurs années, nous distribuons aux familles le Guide Scolaire pour l'année en cours. Dans ce guide, les parents peuvent trouver bon nombre de ren-

seignements concernant :

- Le calendrier scolaire,
- Les inscriptions,
- La vie scolaire,
- La santé, la prévention,
- Les services de restauration scolaire,
- Le transport,
- Les services pré et post scolaires (Garderie – Centre de Loisirs « Nathalie »),
- La bibliothèque/médiathèque,
- Les associations, etc.

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'éditer le Guide de la vie scolaire. N'hésitez pas à le lire et à vous y référer régulièrement.

Pour plus de confort, si vous disposez d'internet, vous pouvez adresser aux Services de la mairie vos dates précises de réservation pour les services de restauration scolaire (Maternelle et Élémentaire), ainsi que pour les garderies et le Centre de Loisirs « Nathalie », en indiquant les nom et prénom des

enfants à l'adresse email suivante : [periscolaire@saint-germain-laval.fr](mailto:periscolaire@saint-germain-laval.fr)

Nous restons toujours à votre disposition.

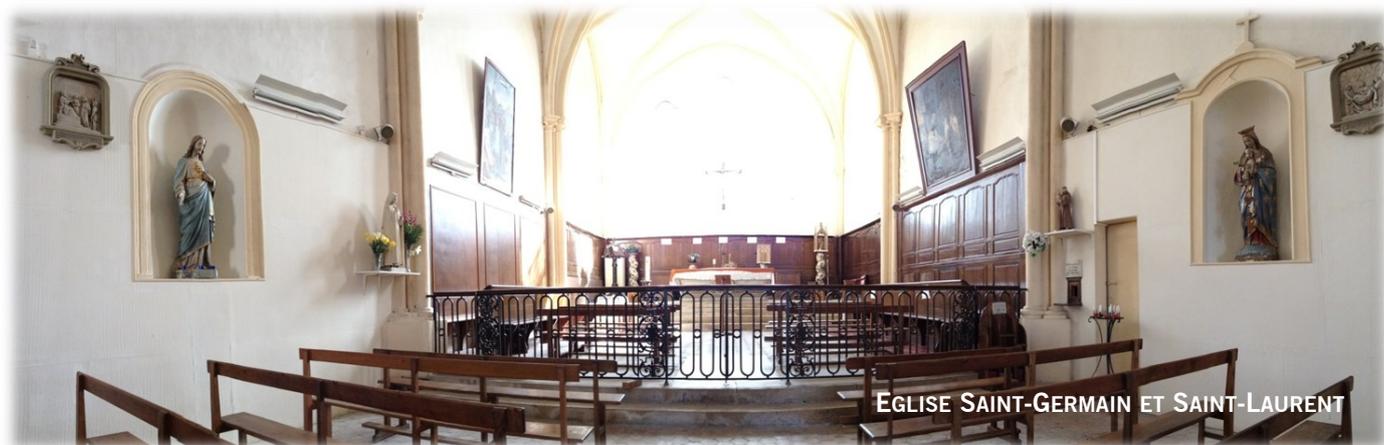
Bonne rentrée à toutes et à tous.



### Calendrier scolaire 2013/2014

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Vacances de la Toussaint | Fin des cours : samedi 19 octobre 2013<br>Reprise des cours : lundi 4 novembre 2013 |
| Vacances de Noël         | Fin des cours : samedi 21 décembre 2013<br>Reprise des cours : lundi 6 janvier 2014 |
| Vacances d'hiver         | Fin des cours : samedi 15 février 2014<br>Reprise des cours : lundi 3 mars 2014     |
| Vacances de printemps    | Fin des cours : samedi 12 avril 2014<br>Reprise des cours : lundi 28 avril 2014     |
| Vacances d'été           | Fin des cours : samedi 5 juillet 2014   |

## 🕒 Bilan des Journées européennes du Patrimoine



Les membres de l'association « Les amis du patrimoine » se sont mobilisés autour des Journées européennes du Patrimoine, dimanche 15 septembre 2013. Visites guidées de l'église, animations et circuits proposés par la commune de Saint-Germain-Laval, l'Office de Tourisme et la Communauté de Commune des Deux Fleuves. Les amateurs de patrimoine architectural, artistique et culturel s'en sont donné à cœur joie.

## 🕒 Sécurité routière : Rappel des règles de civisme

### ↪ Vitesse

Nombre de véhicules dépassent la vitesse autorisée, mettant en danger nos concitoyens et particulièrement nos enfants.

Ensemble, faisons l'effort citoyen de respecter les limitations.

Au "cœur de chaque lotissement" la vitesse est limitée à 30 km/h. Dans ces zones, les piétons ont une priorité absolue.

Dans le reste du village, la limitation à 50 km/h ne vous oblige pas à l'atteindre ! Pensez en particulier aux enfants qui peuvent déboucher brusquement, aux personnes âgées, aux engins agricoles, etc.



### ↪ Stationnement

Pour faciliter la circulation et ne pas nuire aux riverains, respectez les places de stationnement et les interdictions matérialisées.

## 🕒 “ Deux poules et un poulailler pour réduire nos déchets ”

Le SIRMOTOM lance dès la rentrée, l'expérimentation “Deux poules et un poulailler pour réduire nos déchets”. L'objectif est de mesurer sur 6 mois la quantité de bio-déchets évitée pour nourrir ces volatiles.



Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter les équipes du SIRMOTOM.



## Grand succès pour le 20<sup>ème</sup> vide-greniers du COS

Le dimanche 15 septembre dernier, s'est déroulé le 20<sup>ème</sup> Vide-greniers du C.O.S. du Personnel Communal de Saint-Germain-Laval.

C'est sous un soleil un peu timide, parfois, que, cette année, nous avons accueilli un peu plus d'une cinquantaine d'exposants. Des visiteurs nombreux sont venus honorer tout au long de la journée cette manifestation et sont repartis les bras chargés (jeux, livres, vêtements, matériels de bricolage, etc.).

Nous tenons à remercier tous les exposants pour leur fidélité lors de ce rendez-vous annuel et le public pour leur visite.

Nous leur donnons rendez-vous pour l'année prochaine et espérons que le soleil sera encore de la partie.

L'Equipe du C.O.S.



## 19<sup>ème</sup> Course de côte de Tréchy

Les amateurs de mécaniques étaient au rendez-vous, entre Saint-Germain-Laval et Courcelles-en-Bassée, sur un site unique surplombant la Seine pour la 19<sup>ème</sup> édition de la Course automobile de Tréchy - Saint-Germain-Laval. Une course de côte sur une route fermée de 1,5 km avec 15 virages et un dénivelé de 5,6 % à laquelle participaient de nombreux véhicules (prototypes, véhicules de série...). Un sprint absolu où les concurrents ont traqué le moindre millième de seconde et ce, dès le premier tour de roue.

Jean-Michel ZYLA a remercié, au nom de l'ASA Melun et des participants, la commune de Saint-Germain-Laval (représentée par Marie-Claude de SAINT LOUP) et Monsieur DE VREESE « sans qui cette superbe manifestation ne pourrait avoir lieu ».

## Horaires de consultations au cabinet du Dr ROSCA

### Lundi / Jeudi

13h30 - 16h Consultations sans RDV  
Après 16h30 Consultations sur RDV

### Mardi / Vendredi

9h00 - 11h30 Consultations sur RDV  
11h30 - 13h30 Visites à domicile  
13h30 - 16h Consultations sans RDV  
Après 16h Consultations sur RDV

### Samedi

9h - 12h Consultations sur RDV

### Mercredi

Fermeture hebdomadaire

**Cabinet Médical**

Téléphone : 06 36 84 30 92



## 🕒 Rétrospective de l'été

Les vacances d'été en images...

Retrouvez toutes les photos de l'été sur le site

[www.saint-germain-laval.fr](http://www.saint-germain-laval.fr)  
rubrique *albums photos*.



# ELSH "Nathalie" | Vie locale

saint-germain-laval.fr



Le centre  
 Au centre de loisir c'est super qu'on  
 on va à la piscine ou la mer des nattes.  
 Et le week-end il y a pique-nique ça  
 c'est génial au centre avec toute les  
 animatrices et parcs et les copines.  
 C'est génial les nuit traqueur avec nos amis on  
 fait beaucoup des câbles on qui est encore plus  
 génial c'est à l'école entre copines.  
 Le Centre c'est génial



## ➤ En septembre...



**L**e rêve était le thème des mercredis de septembre. Les enfants ont confectionné des attrape-rêves, des maquettes « La ville endormie »...  
Ils ont poursuivi cette quête de l'imaginaire lors d'une sortie au cinéma avec les **Schtroumpfs 2** et **Oggy et les cafards**.

## ➤ Les mercredis d'octobre et les vacances de la Toussaint



**A**u mois d'octobre, le goût et la gastronomie seront « au menu » durant les 3 mercredis.  
Les enfants s'essaieront aux joies de la cuisine et découvriront le salé, le sucré, l'acide et l'amer.

Au programme des vacances de la Toussaint :

- **1<sup>ère</sup> semaine : du 21 au 25 octobre 2013**  
Atelier cuisine, activités manuelles, activités sportives  
Cette semaine clôturera le programme sur le goût, avec un atelier spécifique : **Les tabliers gourmands** sur Provins



- **2<sup>ème</sup> semaine : du 28 au 31 octobre 2013**  
Atelier déco : (citrouille, fantômes, etc.), sortie cinéma, activités sportives, activités manuelles  
La fête d'halloween sera le thème principal de cette semaine

Le jeudi 31 octobre, les enfants défilent en costume dans le quartier de Saint-Pierre et nous vous remercions à l'avance pour l'accueil sympathique que vous ferez aux enfants « **un bonbon ou un sort** ».

**Inscriptions pour les vacances de la Toussaint, en Mairie avant le 16 octobre 2013 !**

**Nous vous attendons nombreux !!!**



## Rentrée des associations 2013 / 2014



# Répertoire | Vie associative

saint-germain-laval.fr

## E.S.L.

### VTT Loisirs

M. JACQUIN - 01 64 32 47 07

### KARATÉ DO

M. BONNESON - 06 13 47 77 21

### FOOTBALL

Mme LE BEUX - 06 16 99 22 76

### COUTURE

Mme DODET - 01 64 32 29 38

### BRODERIE « Au point compté »

Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50



## A.C.S.G.

### RANDONNEES

M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65

### GYMNASTIQUE ADULTES

M. VITTORINO - 06 78 66 75 99

### STRETCHING

### RENFORCEMENT MUSCULAIRE

M. VITORINO - 06 78 66 75 99



## Associations Indépendantes

### ECHECS « Roi Mat »

M. BOULHEL - 06 63 67 74 07

### JUDO

M. PIERDET - 01 64 70 22 37

### TIR A L'ARC

M. THEISS - 06 03 89 69 58

### CLUB DE L'AGE D'OR

Mme NOIRAUT - 01 60 96 20 03

Au club - 01 64 31 07 36

### ARTS « LEZARTISTES »

Mme FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

### LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

### LA MAIN SOLEIL

*Initiation et promotion de la pratique des Beaux-Arts*

M. ODORICO (atmainsoleil@gmail.com)



### MUSCULATION « 100 FAMILLES »

M. DOISY - 06 11 03 50 69

### GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE « G.C.S.G.L. »

Mme VAN DOORN

01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

### YOGA

Mme RUBIO - 06 33 33 85 94

### TENNIS

M. PAGES - 06 15 36 57 37

### ZUMBA - MENEATE DANSE CONCEPT

Mme SABARD - 06 89 24 59 73

### LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35

### COMITE DES FETES

M. DUDILLIEU - 09 53 73 04 50

### PECHE A LA MOUCHE

M. CASSAIGNE - 01 64 70 29 32





## ZUMBA FITNESS ZIN

Le cours de découverte de la Zumba Fitness Zin s'est déroulé le mercredi 18 septembre dernier à partir de 20h30 à la Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée et nous pouvons dire que ce fut **une réussite !!!**

58 personnes sont venues s'essayer à la Zumba et ont été enchantées par le cours énergique de Cécile, le professeur, dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Nous tenons à les remercier tous et les retrouverons avec plaisir tous les mercredis soir. Cécile a su mettre tous les participants en confiance et leur a transmis son rythme, son énergie, son dynamisme, ....

Alors si vous êtes prêts ou prêtes à relever ce nouveau défi à Saint-Germain-Laval, **nous vous attendons tous les mercredis soir à partir de 20h30 à la Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée** pour tonifier, raffermir votre corps, ..., dans une ambiance de folie !!!!

L'Association Ménéate Danse Concept et SOL Y DANCE

### Renseignements :

Véronique au 06 89 24 59 73 (après 18h00)

### Tarif annuel :

30 € adhésion (frais de dossier + assurance)  
+ 130 € (cours)



## Le judo, l'école de la vie



Le judo club de Saint-Germain-Laval est reparti pour une nouvelle saison depuis le 13 septembre. Malgré une très bonne reprise, puisque nous sommes déjà une centaine de licenciés, nous serions heureux de vous accueillir dès 5 ans ! Vous disposerez de cours d'essais avant de vous engager. A noter que nous avons un cours adolescents / adultes loisirs compétition.

Nos heures de cours sont les suivantes :

- Mardi et vendredi 17h30-18h30 : 6, 7 et 8 ans
- Mardi et vendredi 18h45 – 19h45 : de 9 ans à 12 ans.
- Mardi et vendredi 20h – 21h30 : Adolescents, adultes débutants et confirmés
- Mercredi 18h30 19h30 : 5 ans
- Mercredi 19h30 – 20h30 : perfectionnement.

A très bientôt sur le tatami, rue des Pins à Saint-Germain-Laval !



## 🌀 Inauguration de la salle de musculation

**V**endredi 6 septembre, l'association 100 Familles inaugure les nouveaux locaux de la salle de musculation. En effet, suite à des travaux d'agrandissement réalisés par les membres du club, la surface a été doublée. Cela a permis d'installer plus de matériel et de multiplier les possibilités de parcours. De plus, les femmes, qui représentent un tiers des adhérents, disposent maintenant d'un vestiaire.

Rappelons que cette salle, après avoir été utilisée à l'époque par le CESAL puis par le club de Judo, avait connu une première rénovation en 2009. L'association 100 Familles avait mené différents projets avec les jeunes de Saint-Germain-Laval et l'un de leur souhaits avait été de voir cette salle de musculation fonctionner à nouveau. Un projet de chantier éducatif a donc été élaboré avec les services de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence qui travaillent avec le Conseil Général.

Lors de l'été 2009, ce sont 5 jeunes de la commune qui se sont retroussés les manches et qui, avec l'aide de deux éducateurs de l'ADSEA, ont nettoyé et repeint entièrement la salle. L'activité musculation avait ainsi pu démarrer dès la rentrée suivante.

Depuis, l'association continue à gérer la salle qui est ouverte à tous les amateurs de Saint-Germain-Laval : jeunes à partir de 16 ans, moins jeunes, anciens, hommes ou femmes.

Puis avec l'augmentation du nombre d'adhérents, nos athlètes ont commencé à se sentir un peu à l'étroit. Suivant l'exemple des 5 jeunes de la commune, ils ont décidé de se retrousser, de nouveau, les manches et de réaliser eux-mêmes les travaux d'agrandissement. Pari tenu et c'est, aujourd'hui, leur travail que nous inaugurons.

Nous remercions donc tous les membres qui ont œuvré lors de ces travaux en donnant de leur temps ou en fournissant du matériel et tout cela dans la bonne humeur. Nous retiendrons particulièrement le dévouement de Daniel Doisy qui gère la salle toute l'année et qui a été le moteur de ce projet ainsi que Florence Bonhomme, la secrétaire de l'association, qui a coordonné

l'ensemble des travaux et s'investit beaucoup pour la salle de musculation.

Nous remercions également :

- La municipalité de Saint-Germain-Laval qui a financé les travaux, les élus qui ont soutenu le projet et le personnel qui a collaboré avec nous ;
- Le Conseil Général et Monsieur Aiello qui ont toujours été présents à nos côtés ;
- La Mairie de Montereau et le C.S. Montereau qui mettent gracieusement à notre disposition du matériel de musculation.

Cette salle est donc le résultat de deux belles aventures humaines prouvant ainsi qu'à l'heure où le bénévolat se perd, où les gens se révèlent souvent individualistes ou consuméristes, il reste malgré tout des gens prêts à donner et à partager.

- Horaires d'ouverture de la salle :  
lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 20h30
- Prix de la cotisation annuelle :  
Jeunes : 50 €  
Adultes : 80 €





## **La Main Soleil** (*Initiation et promotion de la pratique des Beaux-Arts*)

**L**a justification essentielle de l'association est la promotion et l'initiation à la pratique des Beaux-Arts sous toutes ses formes. Elle a aussi pour but de proposer à tous ceux qui ont subi des épreuves dans la vie, de retrouver confiance en eux par la pratique des Beaux-Arts. Ils pourront ainsi exprimer différemment ce qui est difficile de dire avec des mots. Pour eux, chaque réalisation sera une étape valorisante et signifiante.

L'Association propose à tous les membres une aide matérielle, technique et logistique pour qu'il puisse exprimer leur créativité et leur talent dans tous les domaines artistiques. Elle sollicite le partage entre les membres du groupe, des savoir-faire respectifs et offre la possibilité de travailler soit individuellement soit sur des œuvres communes en rassemblant les compétences de chacun. L'Association s'engage à porter les projets du ou des membres qui le souhaiteront, par une assistance technique, logistique et financière. En contrepartie, les adhérents devront reverser à l'association un pourcentage justifié par le montant des ventes réalisées.

L'inscription annuelle est de 20 € et 25 € mensuels donnant droit à l'utilisation du matériel, des outils et de la cuisson des pièces réalisées et mes humbles conseils.



Roberto ODORICO

**Association Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – N°1412**

Atelier : **27 rue de Merlange**  
**77130 Saint-Germain-Laval**

Horaires : **Le jeudi de 14h30 à 20h**  
Contact : [atmainsoleil@gmail.com](mailto:atmainsoleil@gmail.com)

## **Tennis Club**

**L'**année sportive 2013 s'est terminée par notre célèbre tournoi familles qui s'est déroulé le samedi 15 juin : une fois encore, jeunes et moins jeunes ont « tournoyé » dans la joie et la bonne humeur. Le pot de l'amitié et la remise des prix, en présence de M. Husson, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, a précédé le repas convivial réunissant les licenciés.



Pour cette nouvelle année sportive, les cours ont commencé début septembre, le vendredi soir à Montereau pour les adultes, et le samedi à Saint-Germain-Laval pour les jeunes (et à la Grande Paroisse en période hivernale).

Les compétitions adultes masculines ont également déjà débuté.

Les femmes souhaitant participer aux tournois féminins sont les bienvenues dans notre cours du vendredi soir (dès 19h00) afin de constituer une équipe féminine pour représenter notre club.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Jean-Marc Pagès au 06 15 36 57 37

## CNAV :

Tout sur la réforme des retraites :

## Communiqué de presse

L'Assurance retraite met en place un site spécial « réforme des retraites » en s'adressant en priorité aux assurés relevant du régime général, soit 17,8 millions de cotisants et plus de 13,2 millions de retraités.

Ce nouveau site est accessible depuis l'espace « réforme » de [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr), mis à disposition dès le 21 août dernier, pour favoriser l'accès à l'actualité sur la réforme des retraites.

Sur [www.reforme.lassuranceretraite.fr](http://www.reforme.lassuranceretraite.fr), sont détaillés :

- les principales mesures
- les questions/réponses les plus fréquentes
- les dernières actualités
- le calendrier de la réforme

et des liens vers les pages du site [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) pour compléter l'information et mieux comprendre la législation en vigueur.

### *L'Assurance retraite, un réseau au service des assurés*

*Avec 17,8 millions de cotisants, la Cnav et les Carsat, qui forment l'Assurance retraite, représentent le premier régime de retraite en France. Chaque mois, elle verse une pension personnelle ou de réversion à plus de 13,2 millions de retraités.*

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)



## La Gazette en chiffres

- Fréquence : Mensuelle
- Tirage : 1.136 exemplaires par mois
- Coût unitaire : 0,48 €
- 1 nouvelle thématique par mois
- Couverture des événements sur un mois complet
- Réalisation / Conception : entre 36 et 50 heures
- Impression : 4 jours
- Distribution : assurée par le Conseil Municipal et les bénévoles



Jennifer Dubuc

*“ Encore un grand merci aux annonceurs, aux personnes bénévoles qui assurent chaque mois la distribution dans vos boîtes aux lettres, sans oublier Jennifer Dubuc qui assure l'impression et la coordination de la distribution. ”*





## Emploi : Mission Locale



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

- Permanence à la Mairie :  
les mercredis de 13h45 à 17h30  
tous les 15 jours
- Prochain rendez-vous les :  
2 - 16 - 30 octobre 2013  
13 - 27 novembre 2013  
11 décembre 2013

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter, **Jessica IMIRA** ou **Laure PENANCIER** au 01 60 57 21 07.



## Journée défense et citoyenneté

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).



## Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin  
77130 Montereau-Fault-Yonne  
Tél. : 01 60 57 00 52

Horaires d'Hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Vendredi : de 13h30 à 18h00  
Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermetures les : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> novembre, 25 décembre, dimanche et lundi de Pâques.

## Collecte des déchets ménagers

La collecte des emballages ménagers :

Vendredi (semaine impaire)

La collecte des déchets ménagers :

Lundi - Jeudi



**Collecte des encombrants**  
**Jeudi 05 décembre 2013**

Des questions ? Contactez le **N° Vert 0 800 45 63 15** du **SIRMOTOM**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Etat civil du 16 Mai au 15 Septembre 2013

### → Naissances : 9 actes

|                                       |                 |
|---------------------------------------|-----------------|
| BARROS TOMÉ Louna, Prescillia, Janina | 26 Juin 2013    |
| HARTMANN Louise, Hélène, Paulette     | 02 Juillet 2013 |
| JANOT Louise, Andrée, Michelle        | 03 Juillet 2013 |
| MEYER Maëllya, Kayla, Heynoa          | 11 Juillet 2013 |
| RIGAL Clémence, Marie, Evelyne        | 16 Juillet 2013 |
| MANSOUR Isleym                        | 16 Juillet 2013 |
| ETLEC Djyvan, Yavuz                   | 21 Juillet 2013 |
| WURTZ LOUDIG Nathan, Fabrice, Pascal  | 01 Août 2013    |
| DAHAN Sofia                           | 12 Août 2013    |

### → Mariages : 8 actes

|  |                   |
|--|-------------------|
| ROYER Guillaume et GIBERT Delphine                 | 15 Juin 2013      |
| MBA LOI HENG Flavien et MENGUE M'AUBAMEYANG Marina | 22 Juin 2013      |
| HALLART Vincent et RAVAT Stéphanie                 | 06 Juillet 2013   |
| ZANINI Jean-Marc et JAULINO Nathalie               | 06 Juillet 2013   |
| BONDI Fabien et PHETTARKUL Lisa                    | 17 Août 2013      |
| SILVESTRE Bernard et LUCAS Nadia                   | 24 Août 2013      |
| FÉRAT Denis et DO PACO Cindy                       | 14 Septembre 2013 |
| VITORATU Radu et STOENOIU Atena-Gabriela           | 14 Septembre 2013 |

### → Décès : 5 actes

|   |                   |
|---|-------------------|
| DELIGNAT Jean-Pierre, Georges, Eugène     | 17 Juin 2013      |
| DANTU veuve PARISOT Claudine, Alice       | 22 Juin 2013      |
| CECCHETTO Céline                          | 09 Juillet 2013   |
| THOMAS René, Pierre                       | 22 Juillet 2013   |
| JOURD'HEUIL veuve MÉVEL Geneviève, Louise | 10 Septembre 2013 |

# Rendez-vous - Agenda

saint-germain-laval.fr



## ➤ Dimanche 27 octobre 2013 : Changement d'heure

Le passage à l'heure d'hiver aura lieu dimanche 27 octobre 2013 à 3 heures du matin. Vous devrez retirer 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 2 heures.

## ➤ Samedi 30 novembre 2013, de 14h à 17h30 : Foire aux jouets

Salle de l'Orée de la Bassée

➤ Le Club de l'Âge d'Or vous attend à l'ancienne école du Petit Buisson :

- Le lundi et jeudi : entre 9h30 et 11h30 pour l'Initiation à l'informatique
- Le mercredi : de 14h à 18h pour les jeux de société
- Le dernier mercredi du mois de 14h30 à 16h : Atelier de compositions florales
- Le jeudi après-midi : Randonnée



Informations - Réservations

Mme Denise NOIRAULT  
(tél. : 01 60 96 20 03)

Mme Marguerite MARTIN  
(tél. : 01 60 96 63 38)



## **GAZEL**

### **Alimentation Générale**

Centre Commercial du Bas de la Montagne  
Saint-Germain-Laval

**Vous accueille 7j/7  
de 8 h à 13 h et de 14 h30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**A partir de 20 € d'achat,  
livraisons à domicile  
après 20h\***

\*sur le secteur de Saint-Germain-Laval  
en appelant au :



06 83 14 31 08

01 64 70 23 72

01 60 74 42 06

**\*Pensez à votre sécurité et à celle de votre famille \***

N'oubliez pas l'entretien de votre chaudière et le ramonage de votre cheminée.

L'entreprise MARTIN ALEXANDRE vous propose ses forfaits d'entretien annuels :

- |                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| • Entretien Chaudière Gaz          | 97 € TTC  |
| • Entretien Chaudière Fioul        | 120 € TTC |
| • Ramonage Cheminée à foyer ouvert | 50 € TTC  |
| • Ramonage Cheminée Insert, Poêle  | 60 € TTC  |

N'hésitez pas à me contacter pour prendre rendez-vous au **06 31 67 08 03 - 01 60 74 22 15**

**EURL MARTIN ALEXANDRE**  
3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup) - 77130 Saint-Germain-Laval  
Mob. 06 31 67 08 03 - Tél. 01 60 74 22 15 - Email : alexandre.martin35@orange.fr

*Saint-Germain-Laval*



**Coordonnées de la Mairie :**

Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

Emails : [contact@saint-germain-laval.fr](mailto:contact@saint-germain-laval.fr)

(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

[periscolaire@saint-germain-laval.fr](mailto:periscolaire@saint-germain-laval.fr)

(inscriptions : cantines, garderies et centre de loisirs)

Site internet : [www.saint-germain-laval.fr](http://www.saint-germain-laval.fr)

**Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :**

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Jeudi : fermé au public toute la journée**

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

**Permanence du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux :**

Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2013

**Directrice de la publication :**

Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

**Responsable de la rédaction, conception et réalisation :**

Olivier MARTIN, Adjoint au Maire chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

**Distribution et Impression :**

Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843